



## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École alternative de La Traversée

**Date :** 5 décembre 2019  
**Heure :** 18h30  
**Lieu :** Local du service de garde

**Étaient présents :** Sarah Cloutier, présidente  
Dominic McSween, vice-président  
Audrey Hébert-Grenon, représentante parent  
Robert Bourdeau, représentant membre du personnel  
Marie-Michelle Sirois, représentante membre du personnel  
Geneviève Chagnon, représentante membre du personnel, remplaçante  
Karine Malépart, représentante membre du personnel, remplaçante  
Mélanie St-Pierre, secrétaire

**Participait également :** Isabelle Perron, directrice

### Procès-Verbal

#### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 18h37. Le quorum est atteint.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Sarah, adopté par Dominic.

#### 3. Questions du public (15 minutes)

Il n'y a aucune question du public.

#### 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (Mélanie St-Pierre, secrétaire)

Le procès-verbal de la rencontre du 30 octobre 2019 est proposé par Dominic et adopté par Robert.

### Discussion

#### 5. Règles de régie interne, mise à jour (Mélanie St-Pierre, secrétaire)

Revue des règles de régie interne 2019-2020 révisées et proposées par Sarah Cloutier et Isabelle Perron. **Adopté à l'unanimité.**

#### 6. Photos

Audrey a contacté Photo Repensée afin de réserver pour l'an prochain. La compagnie confirmera en février.

## 7. Budget

### 7.1 Achat de livres

Tel que stipulé dans le procès-verbal du 30 octobre 2019, point 11.3, la demande des enseignants concernant l'achat de livres est approuvée puisque le budget a été confirmé par Isabelle Perron.

Les enseignants ne désirent plus faire l'achat de livres pour la bibliothèque dû à une utilisation peu fréquente. Ils ont davantage besoin de livres dans leurs classes, tel que des mini-romans. Geneviève Chagnon a de son côté un grand besoin en documentaires.

Isabelle Perron va vérifier si ce type d'achat pourrait être pris dans la mesure *Volet école inspirante*. Dans le cas contraire, il est proposé d'offrir un budget de 500\$ pour l'achat de mini-romans et de documentaires. Ce budget pourra être revu par la suite. **Approuvé à l'unanimité.**

### 7.2 Rencontre de mentorat du 9 décembre

Le comité admission demande un budget pour la rencontre des familles mentorées prévue le 9 décembre. La somme allouée servira à l'achat de nourriture et de rafraîchissement. Un budget de 250\$ est proposé par Dominic et est **approuvé à l'unanimité.**

Une demande de permis d'alcool aurait été souhaitée pour cette rencontre, mais le délai demandé de 15 jours entre la demande de permis et l'évènement était dépassé et n'a pu se faire. Mélanie va cependant vérifier avec Marie-Ève Lalonde, responsable du comité Financement, si une demande pour l'année peut se faire et, advenant le cas, si une a été faite pour l'école.

### 7.3 Restauration du module

Isabelle Perron présente la soumission faite par la compagnie Jambette concernant la restauration du module de jeux se situant au fond de la cour, à gauche. Cette soumission comporte 4 différentes réparations et la couverture de garantie en est à sa dernière année. Isabelle va vérifier auprès de David Funk les détails des sections à réparer.

Un montant de 2,400\$ doit être ajouté au total de 10,783.24\$ pour les frais d'installations. Il est proposé que 10,000\$ d'une subvention obtenue par le comité environnement serve à cette restauration. Puisque cette subvention n'est valide que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est nécessaire de l'utiliser sans tarder.

Il est proposé que l'école Notre-Dame-du-Saint Esprit débourse une partie des coûts restants. Isabelle Perron va vérifier auprès d'eux les possibilités. Il est aussi proposé d'effectuer toutes les réparations immédiatement puisque la garantie ne sera plus offerte et que cela occasionnerait d'autres frais d'installation à payer.

**Approuvé à l'unanimité.**

**Il est confirmé par Isabelle Perron que le C.É. de Saint Esprit déboursera 783,24\$.**

Le C.É. de La Traversée aura donc à déboursier les 2,400\$ de frais d'installation.

## 7.4 Ateliers parent

Il semble difficile de connaître les coûts reliés aux ateliers parents de l'an passé puisque certains parents assumaient les frais.

Il est déterminé qu'une trésorière devrait être nommée à l'intérieur du comité Coéducation afin de gérer les factures et les coûts. Sarah va contacter Annie Groulx, responsable du comité Coéducation afin d'en discuter avec elle. Sarah sera également présente à la prochaine rencontre de ce comité, le 29 janvier à 18h30.

## 8. Sorties ou activités

Il n'y a pas de nouvelles sorties ou activités à faire approuver.

## 9. Campagnes de financement

Il n'y a pas de nouvelles campagnes de financement à faire approuver.

## Informations

## 10. Nouvelles du RÉPAQ

### 10.1 Jumelage avec l'école des Cheminots (n'a pas été reporté parce que peu utilisé)

Peu utilisé, le jumelage avec Les Cheminots n'a pas été reporté cette année puisque cette ressource a été peu utilisée l'an passé. Il est cependant possible de refaire une demande au besoin. Il est constaté que ce service pourrait être utile dans certains cas, tel que pour les nouveaux enseignants. Nos objectifs visés devront alors être plus spécifiques. Isabelle Perron va contacter Monique Fournier afin d'obtenir plus d'informations sur le sujet.

### 10.2 Nouvelles des rencontres

Il est de la responsabilité de la représentante RÉPAQ de communiquer les dates des rencontres prévues et de transmettre les comptes rendus. Marie-Andrée Langlois, notre représentante, a ajouté Sarah sur la liste d'envoi des courriels du RÉPAQ afin de tenir le C.É. au courant.

Prolongation de 20 minutes proposée par Audrey.

## 11. Nouvelles du Comité de parents

Audrey, représentante du Comité de parents, transmet les nouvelles concernant le projet de loi 40 sur l'abolition des commissions scolaires. Cette loi devrait être adoptée le 19 décembre prochain. La commission scolaire deviendrait alors un centre de service et les commissaires seraient remplacés par un conseil administratif, élu par les conseils d'établissement. Les conseils d'établissement verraient leurs effectifs augmenter à 12 membres. Autre sujet mentionné par Audrey, une conférence sur la persévérance scolaire se prépare (date à venir).

## 12. Compte rendu des comités

### 12.1 Politique d'engagement des familles

Isabelle Perron présente la *Politique de la participation des parents à la vie de l'école* pour adoption par le C.É. Cette politique contient également le plan d'action en cas de non-respect de l'engagement. Dû à quelques points et interrogations soulevés par le C.É., l'adoption de la politique est **reportée à la prochaine rencontre du 4 février**. Entre temps, le comité Admission pourra tout de même procéder à l'envoi de courriels en janvier pour les familles accusant un retard significatif dans les heures demandées. Mélanie se présentera, accompagnée de Sarah, à la prochaine rencontre du comité Coéducation, le 29 janvier, en tant que porte-parole du C.É. afin de clarifier certains aspects du document.

#### 12.2 Politique d'utilisation du groupe fermé Facebook

Mélanie, responsable du comité Communication, présente le document sur la politique d'utilisation du groupe fermé Facebook pour approbation par le C.É. Ce guide, fait avec la collaboration de l'équipe-école, établit les types de contenu qui seront autorisés, les règles et les procédures.

**Approuvé à l'unanimité.**

### 13. Affaires nouvelles/ varia

Isabelle Perron présente la résolution du conseil d'établissement sur les allocations des sommes dédiées et protégées. Cette résolution devra être signée par la présidente du conseil, Sarah Cloutier.

### 14. Levée de l'assemblée

21h00